

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT - REGION DE LA
GUADELOUPE

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE
L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
DE GUADELOUPEEXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS

Séance du : 30 juin 2025
 Première convocation : 23 juin 2025
 Membres en exercice : 28

DELIBERATION N°CS2025-06-65/5 : VOTE DU COMPTE DE GESTION DECI -
EXERCICE 2024

L'an deux-mille vingt-cinq, le trente juin à quatorze heures trente, le Comité syndical du Syndicat mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Ferdy LOUISY, Président du SMGEAG.

	LISTE DES DELEGUES	PRESENTS	ABSENTS	REPRESENTEES PAR
1	M. Ferdy LOUISY (PRESIDENT)	X		
2	M. Jean BARDAIL (Membre du Bureau)		X	
3	Mme Myriam BROSIUS (Membre du Bureau)	X		
4	M. Jean-Louis FRANCISQUE (Membre du Bureau)		X	
5	M. Alain LEON (Membre du Bureau)	X		
6	M. Fabert MICHELY (Membre du Bureau)		X	
7	M. Henri YACOU (Membre du Bureau)		X	M. Alain LEON
8	M. Thierry ABELLI (Délégué)	X		
9	M. Héric ANDRE (Délégué)	X		
10	Mme Isabelle AMIREILLE JOMIE (Déléguée)		X	Mme Nicole SINIVASSIN
11	M. Adrien BARON (Délégué)		X	
12	M. Eric BEAUPERTHUY (Délégué)	X		
13	M. Ary CHALUS (Délégué)		X	
14	M. Jean-Philippe COURTOIS (Délégué)		X	
15	M. Edouard DELTA (Délégué)		X	
16	M. Philippe DEZAC (Délégué)	X		
17	M. Justin DESSOUT (Délégué)		X	
18	M. Camille ELIZABETH (Délégué)		X	
19	Mme Maddly GARGAR (Délégué)	X		
20	Mme Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO (Déléguée)	X		
21	M. Eric LATCHOUMANIN (Délégué)	X		
22	M. Guy LOSBAR (Délégué)	X		
23	Mme Gabrielle LOUIS-CARABIN (Déléguée)	X		
24	M. Rosan RAUZDUEL (Délégué)		X	
25	M. David MONTOUT (Délégué)	X		
26	M. Blaise MORNAL (Délégué)	X		
27	M. Jules OTTO (Délégué)	X		
28	Mme Nicole SINIVASSIN (Déléguée)	X		
	M. Jean-Claude MALO Président de la Commission de surveillance	X		

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Comité syndical peut valablement délibérer.

Madame Maddly GARGAR est désignée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

COUVERTURE
19 AOUT 2025
SIPREFECTURE DE PONTAIRE

LE COMITE SYNDICAL

- ✓ le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- ✓ la loi n°2021-513 du 29 avril 2021 rénovant la gouvernance des services publics de l'eau potable et de l'assainissement en Guadeloupe ;
- ✓ l'arrêté préfectoral du 26 aout 2021 portant fixation des statuts du Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe ;
- ✓ la délibération n°CS2024-10-147/10 du 30 octobre 2024 portant élection du Président du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe ;
- ✓ le compte de gestion du ***budget DECI*** – Exercice 2024 (cf. annexe).

Considérant l'exposé de Monsieur le Président :

Dans le cadre de la séparation ordonnateur et comptable public, le comptable public produit chaque année son compte de gestion. Ce document retrace l'ensemble des réalisations comptables de l'année, en recettes et en dépenses.

Au terme de cet exercice, le Comité syndical doit constater la concordance de ses écritures avec celles du comptable public, c'est l'objet de la présente délibération.

Cette année, les réalisations en recettes et en dépenses du compte de gestion du ***budget DECI*** sont synthétisées comme suit :

Extrait du compte de gestion :

DECI
Exercice: 2024

Généré le: 17/06/2025

Perimetre: Etablissement seul
Monnaie: Euro

II-2 Résultats d'exécution

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : N-1	Part affectée à l'investissement exercice : N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de la clôture de l'exercice N
Investissement	-11 239,10		-7 111,61	0,00	-7 111,61
Exploitation	1 921,16	21 000,00	233 028,41	0,00	233 028,41
Total Budget	-9 312,94	21 000,00	225 916,80	0,00	225 916,80

L'exercice 2024 enregistre ainsi un résultat d'exercice de 233 028,41 €.

Extrait du compte de gestion :

DEC1
Exercice: 2024

Généré le: 17/06/2025

Périmètre: Établissement seul
Monnaie: Euro

COMPTÉ DE RESULTAT 2024

POSTES	COMPTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises	707,7097	-	-
Production vendue		-	-
Prestations de services	706,7096 701,702 (M41), 703,704,705 (M4),708,709 (sauf 7096, 7097)	-	-
Divers	713	-	-
Production stockée	72	-	-
Production immobilisée	73	-	-
Produits issus de la fiscalité	74	343 686,72	-
Subventions d'exploitation	781	-	-
Reprises sur dépréciations et provisions	791	-	-
Transferts de charges	791	-	-
Autres produits	75	-	-
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	343 686,72		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	607,6097	-	-
Variation de stock	6037	-	-
Achat de matières premières et autres approvisionnements	601,602,6091,6092	-	-
Variation de stock	6031,6032	-	-
Autres achats et charges externes	604,605,606,608,6094, 6095,6096,61,62	6 281,94	-
Impôts, taxes, et versements assimilés		-	-
Sur rémunérations	631,633	2 532,31	-
Autres	634,635,637	-	-
Salaires et traitements	641,648	68 715,73	-
Charges sociales	645,647	33 125,87	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		-	-
Dotations aux amortissements sur immobilisations	6811,6812	-	-
Dotations aux dépréciations des immobilisations	6816	-	-
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	6817	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	6815	-	-
Autres charges	65	2,46	-
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	110 658,31		
A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	233 028,41		
PRODUITS FINANCIERS			
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	761,762	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	784,765,768	-	-
Reprises sur dépréciations et provisions	786	-	-
Transferts de charges	796	-	-
Gains de change	766	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	767	-	-
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	-		
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	686	-	-
Intérêts et charges assimilées	661,665,668	-	-
Pertes de change	666	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	667	-	-
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	-		
B - RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-		
RESULTAT COURANT (A + B)	233 028,41		

Autres opérations	771 773,776	-	-
Sur opérations en capital	775	-	-
Produits des cessions d'immobilisations	777,778	-	-
Autres opérations	787	-	-
Reprises sur dépréciations et provisions	797	-	-
Transferts de charges		-	-
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		-	-
POSTES	COMPTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			
Subventions exceptionnelles	672,674	-	-
Autres opérations	671,673	-	-
Sur opérations en capital			
Valeur comptable des immobilisations cédées	675	-	-
Autres opérations	678	-	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	687	-	-
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELS (VI)		-	-
C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-	-
POSTES	COMPTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts sur les bénéfices (VII)	695 698,699	-	-
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		343 686,72	-
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)		110 658,31	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		233 028,41	-

Concordance avec le tableau de l'ordonnateur :

CA 2024		
A	total des recettes de fonctionnement	344 424,72 €
B	total des dépenses de fonctionnement	111 396,31 €
C (A-B)	Résultat de l'année n	233 028,41 €
D	exédent ou déficit de fonctionnement reporté	1 926,16 €
E (C+D)	Résultat exercice cumulé de fonctionnement	234 954,57 €

CA 2024		
F	titres émis en investissement	21 000,00 €
G	mandats émis en investissement	28 111,61 €
H (F-G)	solde d'exécution n	7 111,61 €
I	solde d'exécution reporté	11 239,10 €
J (H+I)	solde cumulé d'investissement	18 350,71 €
K (E+J)	Fonds de roulement année n	216 603,86 €

Le Comité Syndical,
 Oui le rapport de Monsieur le Président,
 Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés DECIDE :

VOTE : NOMBRE DE VOIX : 18		
POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
16	0	2

ARTICLE 1 : D'APPROUVER le compte de gestion du *budget DECI* de l'exercice 2024 du SMGEAG comme suit :

II-2 Résultats d'exécution

Résultat à la clôture de l'exercice précédent : N-1	Part affectée à l'investissement exercice : N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de la clôture de l'exercice N
Investissement	11 239,10		0,00	7 111,61
Exploitation	1 926,10	21 000,00	0,00	233 028,41
Total Budget	-9 312,94	21 000,00	0,00	225 916,80

ARTICLE 2 : DE DECLARER la concordance entre le compte de gestion et le compte administratif du **budget DECI** – Exercice budgétaire 2024 dressé par l'ordonnateur ;

ARTICLE 3 : DE DONNER tous pouvoirs à Monsieur le Président ou son représentant pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Gosier, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance

Maddy GARGAR



En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, la présente délibération à supposer qu'elle fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Guadeloupe. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

